

Image not found or type unknown



veuf avec 2 enfants ai je le droit a un congé parental

Par **chupa chups**, le **31/07/2012** à **16:22**

bonjour,

un de mes collègues se retrouve veuf avec deux enfants a partir de a janvier 2013 il doit être sur son poste de travail a 6h45 mais ne trouve plus de solution pour ses enfants.

peut-il passer en tiers temps ou même mi-temps ou a t-il le droit a autre chose un congé parental par exemple??

merci d'avance de vos réponses